

Contact : Hugues CARTAILLAC
06.10.01.82.90



du/...../..... au/...../.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :@.....

Tél.(portable)/...../...../.....

Date de naissance/...../..... Taille :cm Poids :kg

TARIF :(hors licence-assurance)

- 110€ - Tarif 1 personne / BASSE SAISON (min.3 élèves)
- 130€ - Tarif 1 personne / HAUTE SAISON du 1/07 au 31/08 (min.3 élèves)
- Remise matériel perso complet (-10%) Il faut que votre matériel soit contrôlé et révisé de moins d'1an
- Un vol biplace-pédagogique parapente à 90€ au lieu de 100€



Si vous avez votre matériel :

Nom de la voile :

Date du dernier contrôle :/...../.....

Selette :

Parachute secours :

J'ai déjà une licence FFVL : N °



IMPORTANT

- L'inscription est effective à réception de votre fiche d'inscription, dûment complétée accompagnée d'un chèque d'acompte de 100€ par stagiaire.
- En cas d'annulation de votre part à moins de 21 jours du début du stage, vous ne serez pas remboursé.
- Tout remboursement d'acompte sur les stages entraine la déduction de 20€ pour couvrir les frais bancaire et de dossier.
- Toute séance réservée est due en cas d'absence (blocage d'une aile).
- Toute séance annulée n'est pas facturée.
- Vous êtes responsable des équipements fournis (voile,radio,secours, et casque). En cas de dégradation, il vous sera facturé les réparations ou le renouvellement du matériel.
- A SAVOIR : Le stage sera maintenu si les conditions météorologiques sont favorables, avec un min.de 3 élèves.

Merci de votre compréhension.

Pièce à joindre :

- La fiche d'inscription,
- un chèque d'acompte de 100 € libellé à l'ordre de : Millau Parapente,
- Pour les Mineurs : Autorisation parentale (signé par les 2 parents) et Questionnaire de santé pour les mineurs,

Veillez lire attentivement les informations concernant les assurances obligatoires et les consignes médicales disponibles sur la page suivante.

Expédiez le tout à l'adresse suivante :

Hugues CARTAILLAC
400 Route de Brunas
12100CREISSELS

Date :/...../.....

Signature du stagiaire :



06.10.01.82.90



Hugues CARTAILLAC



www.fly-millau-parapente.com



SCAN
ME!





VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION :

Avant toute inscription, nous appelons pour connaître les disponibilités. Merci

Pour valider définitivement votre inscription pour un stage parapente :

- Compléter la fiche d'inscription et la retourner à l'adresse suivante :
Hugues CARTAILLAC
400 Route de Brunas
12100CREISSELS
- Montant de l'acompte à verser lors de l'inscription : 100 € par personne
Règlement par chèque à l'ordre de : Millau Parapente (non encaissé avant le début de stage)



ASSURANCES OBLIGATOIRES & CONSIGNES MEDICALES :

Une assurance **Responsabilité Civile Aérienne (RCA)** est obligatoire pour la pratique du parapente. Fly Millau Parapente étant une école labellisée par la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), la souscription à une licence FFVL est obligatoire, car elle inclut cette assurance RCA.

La prise de la licence et son paiement se font sur internet : **vous trouverez sur notre site internet un lien dédié pour effectuer votre demande de licence**, accompagné d'un tutoriel destiné à vous guider tout au long de la procédure.

Depuis le 1er Janvier 2023, le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique du parapente (hors compétition et professionnels). Lors de la prise de licence, un bilan de santé est désormais réalisé à l'aide de plusieurs documents fournis, permettant d'évaluer votre aptitude à la pratique.

Pour les adultes :

- Vous devez prendre connaissance de la liste des [contre-indications médicales en vol libre](#) (à lire et voir si vous êtes concerné par les contre indications)
- [Questionnaire de santé](#) (pouvoir répondre NON à chaque question)

Pour les mineurs :

- [Autorisation parentale](#) (obligatoire pour les mineurs)
- [Questionnaire de santé pour mineurs](#) (pouvoir répondre NON à chaque question)

⚠ En cas de contre-indications identifiées (spécifique aux adultes) et **si vous avez répondu OUI à une des questions dans le questionnaire de santé (adulte et mineur)**, [un certificat médical d'absence de contre-indications \(CACI\)](#) sera obligatoire pour prendre la licence.

Nous vous conseillons de commencer à remplir le formulaire de licence mais **!!! ATTENDRE** que le stage soit confirmé pour procéder au paiement de la licence.



EQUIPEMENT NECESSAIRE :

- Tenue vestimentaire adaptée au plein air : vêtements de sport, des chaussures de montagnes légères ou des chaussures de sport (bonne tenue de la cheville et semelles amortissantes).
- Prévoyez également de l'eau, lunette de soleil, crème solaire



NOS STAGES PARAPENTE :

- Demi-journée Découverte
- Stage Initiation
- Stage Perfectionnement
- Stage Thermique
- Stage à la carte
- Passage des brevets



Vidéos pédagogiques disponibles sur notre site internet



06.10.01.82.90



Hugues CARTAILLAC



www.fly-millau-parapente.com



SCAN ME!

